

DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

COMMUNE DE SAVINES-LE-LAC (05160)

**MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°1 DU
PLAN LOCAL D'URBANISME**



PLU initial approuvé le

Révision allégée n°1 approuvée le

**Modification de droit commun n°1
approuvée le**

Le Maire

Alpicité
Urbanisme, Paysage,
Environnement

SARL Alpicité
Av de la Clapière – 1. Res la croisée des chemins – 05200 EMBRUN
Tel : 04.92.46.51.80 / Mob : 06.88.26.82.09
Mail : nicolas.breuillot28@gmail.com

SOMMAIRE

Les pièces indiquées en police de texte rouge sont celles modifiées dans le cadre de la modification de droit commun n°1

PIECE 1 : RAPPORT DE PRESENTATION

PIECE 2 :

2.1 PADD

2.2 ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

PIECE 3 : ZONAGE

PIECE 4 : REGLEMENT ECRIT

PIECE 5 :

5.1 : ANNEXES

Mise à jour du chapitre 3 sur les isolations acoustiques.

Intégration des chapitres 6 et 7 conformément à la révision allégée de 2014.

Complément du chapitre 5 avec l'intégration de la délibération instaurant le droit de préemption urbain.

Ajout d'un chapitre 8 incluant l'arrêté préfectoral portant modification du classement sonore des infrastructures de transport terrestre du département des Hautes-Alpes.

5.2 : SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Ajout des cartographies du RTE.

Ajout du Plan de Prévention des risques approuvé en 2018

SARL Alpicité

Av de la Clapière – 1. Res la croisée des chemins – 05200 EMBRUN

Tel : 04.92.46.51.80 / Mob : 06.88.26.82.09

Mail : nicolas.breuillot28@gmail.com